



Critères spécifiques pour l'admission en structures « Sport-Arts-Formation » (S-A-F)

En référence à la loi sur le cycle d'orientation du 10 septembre 2009 et à l'ordonnances concernant les structures suprarégionales du cycle d'orientation du 12 janvier 2011, le nouveau concept du Conseil d'Etat du 12 janvier 2011 concernant « Sport-Arts-Formation » (S-A-F) Valais met en exergue que chaque association/fédération sportive et institution de formation artistique propose à la Commission « S-A-F » un concept, qui définit au moins les critères d'admission en structures « S-A-F ». Le concept est préavisé par la Commission « S-A-F » et doit être adopté par le Département de l'économie et de la formation (DEF).

Critères généraux « S-A-F »

- Démontrer un degré de motivation et d'engagement avéré permettant de mener en parallèle sport/arts et études. (Des préavis favorables de l'association faîtière, du club et/ou de l'institution de formation artistique ainsi que de l'école suivie au moment de la demande sont nécessaires).
 - Consacrer \geq 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline sportive/artistique ; y compris les compétitions mais sans les déplacements.
 - **Artiste**
 - Satisfaire aux critères spécifiques propres à la discipline artistique.
 - Bénéficier d'une attestation d'une école reconnue par le DEF ou disposer d'une reconnaissance de son niveau établie par une école reconnue par le DEF.
 - **Sportif**
 - Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale, répondant aux critères de sélection de talent, modèle « PISTE », selon les structures de l'association/fédération sportive (si carte existante pour âge et discipline).
 - Appartenir à une association/fédération sportive et bénéficier de conditions cadres et de structures de qualité : entraîneurs qualifiés et installations sportives adéquates.
 - Etre classé au minimum dans les meilleurs au niveau régional avec sélection dans le cadre de la relève régionale ou nationale.
 - Participer à des compétitions de niveau national ou international.
- ⇒ En plus des critères généraux s'ajoutent les critères spécifiques par discipline ci-dessous. Seuls les artistes et sportifs qui satisfont aux exigences de ces critères peuvent être admis dans les structures « S-A-F ».

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

SPORT

Athlétisme	Fédération Valaisanne d'Athlétisme												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre âgé de minimum 14 ans révolus (exception pour le trail : minimum 18 ans révolus) ; ▪ Etre sélectionné dans les cadres valaisans ou le team jeunesse ; ▪ ou dans un cadre national ou un centre national de performance de Swiss Athletics ; ▪ et atteindre les limites officielles pour la participation aux championnats suisses ; ▪ ou être titulaire d'une « Swiss Olympic Talents Card » ; ▪ ou sur décisions de la commission technique de la Fédération Valaisanne d'Athlétisme. 													
Badminton	Association Valaisanne de Badminton												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M13 ou M15 ou M17 ▪ ou être membre du cadre national M19 ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale 													
Basketball	Association Valaisanne de Basketball												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ ou être membre du cadre national ou régional U13 ou U15 (max. 30 joueurs au total) ▪ ou être membre du cadre national U16 ou U18 ▪ ou jouer en ligue nationale (filles NLA NLB / garçons dès la NL1) 													
Cyclisme	Fédération Cycliste Valaisanne												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer régulièrement à des courses nationales inscrites au calendrier de Swiss Cycling ▪ Etre membre d'un Club Formateur affilié à la Fédération Cycliste Valaisanne (FCVs) ▪ Etre suivi par un entraîneur Swiss Olympic ou J+S affilié à un Club reconnu par la FCVs ou jugé équivalent ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ et/ou faire partie d'un cadre national ou régional 													
Escrime	Association Valaisanne d'Escrime												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre national d'entraînement ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale 													
Equitation	Société des Cavaliers Valaisans												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au CO : être détenteur de la licence régionale de cavalier, au plus tard dans l'année ▪ Au secondaire II : être détenteur de la licence régionale et participer à des concours de niveau R3-R4 													
Football	Association Valaisanne de Football												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à tous les entraînements mis sur pied par les entités du football élite ▪ FE14 : être membre de la sélection élargie Partenariat Valais FE-14(⇒ max. 48 joueurs) ▪ M15 : être membre du cadre M15 d'une équipe de Club partenaire Sion-AVF (⇒ max. 20 joueurs par équipe cadre élite) ▪ M16, M18 ou M21 : être membre du cadre d'une équipe de Club partenaire ASF <p>*Les M13 ne sont pas admis dans les structures S-A-F</p>													
Golf	Association Valaisanne de Golf												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du "Cadre Elite Valais" <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Tableau «HCP»</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M14</td> <td>15 ≤</td> <td>13 ≤</td> </tr> <tr> <td>M16</td> <td>12 ≤</td> <td>10 ≤</td> </tr> <tr> <td>M18</td> <td>8 ≤</td> <td>5 ≤</td> </tr> </tbody> </table>	Tableau «HCP»	Femmes	Hommes	M14	15 ≤	13 ≤	M16	12 ≤	10 ≤	M18	8 ≤	5 ≤	
Tableau «HCP»	Femmes	Hommes											
M14	15 ≤	13 ≤											
M16	12 ≤	10 ≤											
M18	8 ≤	5 ≤											
Gymnastique rythmique	Gym Valais Wallis												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre cantonal avec le degré de promotion « J+S I » ▪ ou être membre du « cadre espoir A ou B » 													

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

Handball

Centre régional de performance Valais de Handball

- Etre membre du cadre régional ou être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale
- **ou** jouer dans l'équipe nationale U16-U20
- **ou** jouer dans une équipe de niveau Inter/Elite
- **ou** faire partie du cadre d'une équipe de 1^{re} ligue ou d'un niveau plus élevé

Hockey sur glace

Ice Hockey Valais Wallis

- Participer à tous les entraînements organisés dans le cadre du "sport-études",
- **et** jouer dans une équipe de niveau « TOP » ou « Elite » (juniors)
- **et** être membre du cadre cantonal pour les U13 et U14
- **et** avoir son dossier de candidature validé par la commission technique d'Ice Hockey Valais Wallis (IHVV), sur la base du fichier d'évaluation « Star Profile ».

Le fichier d'évaluation « Star Profile » du joueur doit être complété par le responsable technique du club de provenance du candidat qui doit avoir au minimum le diplôme TTL de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).

Ice Hockey Valais Wallis se réserve le droit d'accorder des dérogations lors de cas particuliers exceptionnels.

Patinage artistique

Association Valaisanne de patinage artistique

- Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale
- **et/ou** répondre aux critères de l'Association romande de patinage (ARP) et de Swiss Ice Skating (SIS) :

Catégorie	Test minimum	Age	Classement
Avenirs ARP	5 ^e ARP	Moins de 10 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands
Minimes ARP	5 ^e ARP	Moins de 11 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands
Minis	4 ^e SIS	Moins de 12 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Espoirs	4 ^e SIS	Moins de 13 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Espoirs garçon	4 ^e SIS	Moins de 14 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Cadets U14	3 ^e SIS	Moins de 14 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Cadets U15	3 ^e SIS	Moins de 15 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Cadets garçon	3 ^e SIS	Moins de 16 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Junioren	2 ^e SIS Advanced	Moins de 19 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Mix aged	2 ^e SIS Basic	Plus de 15 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Mix aged messieurs	2 ^e SIS Basic	Plus de 16 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Elite	1 ^{re} SIS	Plus de 14 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses

Ski alpin

Ski Valais

Etre sélectionné par Ski-Valais selon la liste établie par l'association « Ski-Valais » ou « Swiss-Ski »
⇒ fin de saison pour l'année scolaire à venir

- **M14 et M16** ⇒ Max. 130 athlètes (Sélection SUS Valais)
- **M18 NLZ Ouest** ⇒ Max. Top 50 national (Sélection Swiss-Ski)

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

Ski nordique ⇒ Ski de fond et Biathlon

Ski Valais

M14

- Minimum top 15 au classement « Coop Nordic Tour » (Interrégio Ouest)
- **ou** OJ valaisan cadre nordique

M16

- Top 10 au classement « Coop Nordic Tour » (Interrégio Ouest)
- **ou** Top 15 au classement national de l'année
- **ou** Cadre valaisan OJ nordique
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

Entrée centre national de performance nordique à la hsk+m à Brigue

- Cadre Swiss-Ski Biathlon/Ski nordique
- **ou** Top 15 au classement national de l'année
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection

Freestyle (Snowboard & Freeski)

Ski Valais

M14 & M16 Valley Youngsters Freestyle

- Top 3 au classement final « Tour Valaisanne »
- **ou** « Cadre valaisan Valley Youngsters Snowboard » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

Girls Freestyle M14/M16/M20)

- Top 3 au classement final « Tour Valaisanne »
- **ou** Cadre valaisan « Snowboard; Equipe Valaisanne » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

M20 Equipe Valaisanne Freestyle

- Top 3 au classement final « Tour Valaisanne »
- **ou** Cadre valaisan « Snowboard; Equipe Valaisanne » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

SBX und Alpin (M16/M20)

- Top 15 au classement national de l'année
- **ou** Cadre valaisan « Snowboard; Equipe Valaisanne » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection

Tennis

Association régionale Valais Tennis

- Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card nationale ou régionale »
- **ou** au minimum atteindre le **niveau de performance II** selon Swiss Tennis

13 ans		14 ans		15 ans	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
R 3	R 4	R 2	R 3	R 1	R 2

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

Tir à l'arc		Association des Archers Valaisans						
Points en Indoor sur 60 flèches								
Catégories	Age	Recurve	Points	Compound	Points	Blasons	Distance	
Mini	M13	12	RMIN	450	CMIN	460	80	18 m
Jeunesse D	M15	13	RJED	465	CJED	475	60	18 m
		14		470		480		
Jeunesse H	M15	13	RJEH	475	CJEH	495	60	18 m
		14		480		500		
Cadets D	M18	15	Membre du cadre national					
		16						
		17						
Cadets H	M18	15	Membre du cadre national					
		16						
		17						
Juniors D	M21	18	Membre du cadre national					
		19						
		20						
Juniors H	M21	18	Membre du cadre national					
		19						
		20						

Natation synchronisée	Fédération valaisanne de natation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Catégories J2/J3 : être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale et/ou avoir réussi le test de la Fédération suisse de natation (FSN) correspondant à la catégorie d'âge durant l'année civile en cours et participer à la journée de sélection en obtenant un résultat minimal de 5.0 (max. 8 nageuses). ▪ Catégories J1 et élite : être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale et/ou avoir réussi le test 6 de la FSN et faire partie d'un centre de promotion des espoirs reconnu par la FSN. 	

Natation	Fédération valaisanne de natation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre placé dans les 15 meilleur-e-s nageurs-euses romand-e-s sur une discipline et dans sa catégorie d'âge ▪ et atteindre deux temps à 3 points Rudolph, hors sprint de 50m, durant la saison en cours ▪ et faire partie du Cadre valaisan. 	

Unihockey	Association valaisanne de unihockey
<p><u>Juniors (jusqu'à 15 ans) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M15 ▪ et doit être prêt à jouer en M14 et M16 pour autant que possible ▪ et être en possession d'une Swiss Olympic Talenta card nationale ou régionale <p><u>Juniors (15-17 ans) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M17 ▪ ou être joueur dans une équipe sur grand terrain de niveau M18 A, M18 B ou M21 A, M21 B <p><u>Juniors :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M17 ou M21 dans un club de ligue nationale ▪ ou être joueuse dans une équipe sur grand terrain de niveau M21 A ▪ Etre tant que possible membre du cadre M15 ▪ et doit être prête à jouer dans une équipe juniore ▪ Evaluation individuelle en cas de structure non existante 	

Volleyball	Association Cantonale Valaisanne du Volleyball
<p><u>Secondaire I</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire partie d'un groupe d'entraînement régional ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale, régionale ou locale (max. 30 joueurs). <p><u>Secondaire II</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire partie du cadre d'une équipe de ligue nationale ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale. 	

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »**Karaté**

Association Cantonale Valaisanne de karaté

- Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale
- **et/ou**
- être admis dans le Point de Soutien Swiss Olympic Valais
- **et** participer aux tests PISTE organisés deux fois par année par la Fédération Suisse de Karaté-Do (FSK)
- **et** participer aux tournois nationaux Swiss League organisés par la FSK.

Autres disciplines sportives

Pour les disciplines où les associations n'ont pas présenté de concept, la « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale est exigée comme critère minimal. La Commission « S-A-F » prend la décision finale pour l'admission dans une structure « S-A-F ».

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

ARTS

Cirque		Écoles du Cirque Zófy, de Sion et ArtScéniK
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre une formation préprofessionnelle intense de 10 heures minimum ▪ et obtenir un minimum de 5 notions acceptables lors des évaluations 		
Danse		Conservatoire cantonal du Valais et école de danse Artichoc
<p>Conservatoire cantonal du Valais</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre admis en section préprofessionnelle de danse (« filière A ») ▪ et avoir réussi un examen d'entrée conduit par le doyen de la discipline et 2 jurys externes <p><u>Ecole de danse artichoc</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir réussi l'examen d'admission de Danse Suisse pour les structures destinées aux sportifs et artistes 		
Musique		*
École fréquentée	Spécificité	Degré musical exigé
9 CO	▪ Instrument	▪ Moyen 3 ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical	▪ Moyen 3 ou jugé équivalent *
10 CO	▪ Instrument	▪ Secondaire I ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical	▪ Secondaire I ou jugé équivalent *
11 ^e année	▪ Instrument	▪ Secondaire II ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical	▪ Secondaire II ou jugé équivalent *
Secondaire II (dès la 12 ^e année)	▪ Instrument	▪ Entrée en certificat (secondaire III) ▪ ou classe préprofessionnelle ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical / solfège	▪ Secondaire III ou solfège préprofessionnel ou jugé équivalent *
<p>* par une école reconnue par le DEF (Conservatoire cantonal du Valais, Allgemeine Musikschule Oberwallis, École de Jazz et Musique Actuelle du Valais)</p>		